



**PRÉFET
DE LA RÉGION
HAUTS-DE-FRANCE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Lille, le 04/09/2024

RN2 : CONTOURNEMENT DE LA COMMUNE D'AVESNES-SUR-HELPE

Point d'avancement des travaux

Les travaux du contournement d'Avesnes-sur-Helpe se poursuivent et s'étendent désormais à la totalité de la future route. Ils peuvent avoir des conséquences sur les conditions de circulation, bien que le maximum soit fait pour réduire ces inconvénients.

Giratoire RD951 :

Les travaux de création du giratoire de la RD951 se termineront le 6 septembre 2024.

L'alternat à feux sera maintenu en place jusqu'à la fin des travaux. Deux nuits de coupure de la circulation sur la RD951 restent nécessaires pour la réalisation de la dernière couche d'enrobé de surface et la réalisation du marquage au sol. Ces coupures sont programmées les nuits du 4 au 6 septembre 2024 entre 20h et 7h.

Ouvrage d'art chemin de Rainsars :

En anticipation de la construction de la nouvelle RN2, un ouvrage d'art sera construit pour le rétablissement de la continuité du chemin de Rainsars à Avesnelles.

Le chemin de Rainsars doit être totalement coupé à la circulation pendant ces travaux, prévus pour une durée de 13 mois. Ils démarreront le 9 septembre.

Une déviation sera mise en place pour cette durée. Elle passera par le chemin de la Jambe de Bois à Avesnelles.

Préfecture de la région Hauts-de-France

Service régional de la communication interministérielle
Tél : 03 20 30 52 50
Mél : pref-communication@nord.gouv.fr

12-14, rue Jean sans Peur CS 20003
59 039 LILLE Cedex



nord.gouv.fr
hauts-de-france.gouv.fr



[prefetnord](#)



[prefet59](#)



linkedin.com/company/prefethdf/

Ouvrage d'art chemin du Quesne Menché :

En anticipation de la construction de la nouvelle RN2, un ouvrage d'art sera construit pour le rétablissement de la continuité du chemin du Quesne Menché à Avesnelles.

Pendant ces travaux, d'une durée prévisionnelle de 13 mois (à compter du 16 septembre 2024), le chemin du Quesne Menché sera totalement coupé à la circulation.

Un itinéraire de déviation sera mis en place. Pour accéder au sud du chemin du Quesne Menché, les usagers devront emprunter la RN2 en direction d'Avesnes-sur-Helpe, ensuite emprunter la RD951 en direction de Sains-du-Nord et poursuivre sur le chemin de la Bridoulette à Avesnelles. Pour accéder au nord du chemin du Quesne Menché, les usagers emprunteront le chemin de la Bridoulette en direction de la RD951, continueront sur la RD951 en direction d'Avesnes-sur-Helpe et poursuivront sur la RN2 en direction d'Etrœungt.

Giratoire RN2 à Etrœungt :

Ce giratoire correspond à l'extrémité sud du contournement d'Avesnes-sur-Helpe.

Ces travaux débuteront à partir du 16 septembre pour une durée de 3 mois.

Lors de la première phase de travaux du 16 septembre 2024 au 10 octobre 2024, la circulation sera maintenue dans les deux sens avec uniquement une neutralisation de l'accotement dans le sens Avesnes-sur-Helpe vers Etrœungt.

Un alternat à feux sera mis en place pendant la deuxième phase de travaux du 11 octobre 2024 au 25 octobre 2024.

La vitesse sera limitée à 50 km/h au droit du chantier pendant ces deux premières phases de travaux.

Lors de ces deux phases, les travaux consisteront à la création du demi-anneau Ouest du giratoire.

Les dates des phases suivantes de construction du giratoire seront présentées dans un prochain communiqué de presse avant la fin de la deuxième phase.

La DREAL Hauts-de-France remercie les usagers de leur compréhension pour la gêne occasionnée.

Elle demande enfin aux usagers de réduire leur vitesse au droit de ces chantiers pour la sécurité des personnes travaillant en bord de route.

Préfecture de la région Hauts-de-France

Service régional de la communication interministérielle

Tél : 03 20 30 52 50

Mél : pref-communication@nord.gouv.fr

12-14, rue Jean sans Peur CS 20003
59 039 LILLE Cedex